



Université de Bretagne Occidentale

Faculté
des Lettres &
Sciences Humaines

2026 / 2027

Livret d' accueil



[https://univ-brest.fr/
faculte-lettres-sciences-humaines-segalen/fr](https://univ-brest.fr/faculte-lettres-sciences-humaines-segalen/fr)

SOMMAIRE

Inscriptions.....	Page 1
Organisation des études.....	Page 1
Règles des examens	Page 2
Outils numériques et plateformes	Page 3
Services à la disposition des étudiants	Page 4
Vie à la faculté	Page 5
Plan de la faculté / du Campus (Qrcode)	Page 6

CHECK-LIST



- IA
- IP
- Rechargement carte IZLY pour le RU
- Emploi du temps (vérifier éventuellement votre groupe)
- Repérer le secrétariat de formation
- Repérer la BU

SIGLES

BU Bibliothèque Universitaire

CIL Centre Interdisciplinaire de Langues
(Lansad : Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines)

CM Cours Magistraux

CROUS Centre Régional des Œuvres Universitaires
(concerne les bourses, la restauration, le logement et aides sociales)

DIVICC Direction Vie de Campus et Culture

EC Élément Constitutif (d'une UE, cela correspond à un cours)

ECTS European Credit Transfer System
(crédits européens)

ENT Espace Numérique de Travail

FLE Français Langue Étrangère

IA Inscription Administrative

INSPE Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

IP Inscription Pédagogique

MCCC ou M3C Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

PVP Projet de Vie Professionnel

RU Restaurant Universitaire

SAS Service d'Accompagnement des Spécificités

SEA EU European University of the seas

SSE Service de Santé des Étudiants

SUAPS Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

TD Travaux Dirigés

TP Travaux Pratiques

UE Unité d'Enseignement

UFR Unité de Recherche et de Formation

VSS Violences Sexuelles et Sexistes

INSCRIPTIONS

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

aussi appelée IAWeb à partir de laquelle la carte étudiante vous est délivrée. Cette inscription est indispensable pour que vous soyez reconnu.e comme étudiant.e et pour que vous puissiez accéder à l'ENT (Environnement Numérique de Travail).

Pour plus d'informations voir :

<https://www.univ-brest.fr/fr/inscriptions>



DATES IMPORTANTES

Vous trouverez sur le site la liste des dates importantes à respecter :

<https://www.univ-brest.fr/faculte-lettres-sciences-humaines-segalen/fr/page/dates-importantes-respecter>



L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

aussi appelée IPweb qui enregistre vos choix d'Unités d'Enseignement (UE), les Éléments constitutifs (EC = les cours) choisis, et qui permet votre inscription aux examens.

Nous vous invitons à faire très attention aux consignes qui vous seront données concernant votre IPweb.

Carte étudiante

Où et quand récupérer la carte étudiante : remise aux réunions de rentrée L1 pour les étudiants ayant finalisé toutes les étapes (puis à récupérer à l'accueil du service de scolarité pour les retardataires).

Utilisation de la carte pour accéder aux services (RU, BU, photocopieuse).

<https://www.univ-brest.fr/fr/page/carte-etudiant-multi-services>



ORGANISATION DES ÉTUDES

SEMESTRES, UE, EC

La formation est organisée en semestres et chaque semestre est composé d'Unités d'Enseignements (UE), elles-mêmes composées d'Éléments Constitutifs (EC)

Les cours peuvent prendre trois formes :

- des Cours Magistraux (CM)
- des Travaux Dirigés (TD) en groupes de 46 maximum
- des Travaux Pratiques (TP) en petits groupes (20 maximum) dans les laboratoires de langues et les ateliers informatiques.

LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

Les enseignements dits transversaux sont des enseignements communs à l'ensemble des licences.

Ils sont obligatoires ou à choix :

- Compétences numériques,
- Centre Interdisciplinaire des Langues (CIL),
- UE transversales à choix (dont Sea EU et VSS),
- Projet de Vie professionnelle (PVP).

Pour plus d'informations voir :

<https://www.univ-brest.fr/faculte-lettres-sciences-humaines-segalen/fr/page/ue-transversales-licences-et-masters>



L'INSCRIPTION EN DOUBLE CURSUS

Les étudiants souhaitant s'inscrire dans un double cursus doivent procéder à une inscription complémentaire auprès de la scolarité (voir la date limite sur la page « dates importantes »)

Si vous êtes inscrit en double cursus, vous pouvez bénéficier de reports de notes (à voir avec le service de scolarité).

Attention

Pour les évaluations, voir les guides des études.

RÈGLES DES EXAMENS

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES RÈGLES D'EXAMENS SUR LES GUIDES DES ÉTUDES

Licence : <https://www.univ-brest.fr/faculte-lettres-sciences-humaines-segalen/fr/page/guide-des-etudes-licence>

Master : <https://www.univ-brest.fr/faculte-lettres-sciences-humaines-segalen/fr/page/guide-des-etudes-master>



LICENCE



MASTER

ORGANISATION DES EXAMENS

Les Modalités de contrôle des connaissances et compétences (M3C) sont arrêtées au plus tard un mois après le début des cours.

Vous pourrez les consulter au secrétariat de votre filière ou sur le site de l'UFR :

<https://www.univ-brest.fr/faculte-lettres-sciences-humaines-segalen/fr/page/modalite-de-contrôle-des-connaissances-et-compétences-mccc>



STATUTS PARTICULIERS

Certains statuts particuliers donnent accès à des conditions d'études adaptées :

Artiste de haut-niveau ; élu étudiant ; sportif de haut niveau ; étudiant en situation de handicap.

Pour plus d'informations voir :

<https://www.univ-brest.fr/faculte-lettres-sciences-humaines-segalen/fr/page/demandes-specifiques>



RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES (RSE)

Sous certaines conditions vous pouvez bénéficier du régime spécial d'études. Ce régime permet divers aménagements.

Pour plus d'informations voir :

<https://www.univ-brest.fr/faculte-lettres-sciences-humaines-segalen/fr/page/demandes-specifiques>



CALENDRIER DES ÉPREUVES

Le calendrier des épreuves est diffusé en amont des examens, avec indication de la date, du lieu et de la durée de l'examen.

Cette diffusion tient lieu de convocation.

Ce calendrier est consultable sur le site de l'UFR 2 semaines avant les examens pour que l'ensemble des étudiants trouvent les informations nécessaires.

Pour plus d'informations voir :

<https://www.univ-brest.fr/faculte-lettres-sciences-humaines-segalen/fr/page/calendriers-dexamens>



OUTILS NUMÉRIQUES ET PLATEFORMES

L'UNIVERSITÉ MET À VOTRE DISPOSITION UN ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) PERSONNALISÉ, QUI VOUS DONNE ACCÈS À UN ENSEMBLE D'OUTILS ET UNE MESSAGERIE EN LIGNE

Une fois inscrit, il suffit d'activer votre compte sur : <https://ent.univ-brest.fr/>

Votre mot de passe vous permet d'accéder aux différents services de l'ENT, mais aussi à l'intranet et à Moodle.



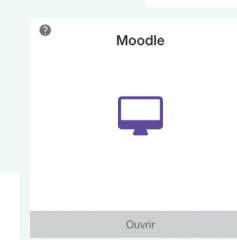
ENT - Environnement Numérique de Travail

Sur l'ENT vous retrouverez :

- une **messaging** (possibilité de rediriger les messages vers votre messagerie personnelle si vous le souhaitez). Il est important de la consulter car vos enseignants et l'administration l'utilisent pour vous communiquer des informations importantes ;
- consulter votre **emploi du temps** ;
- consulter vos **résultats** ;
- et d'autres outils (il est possible d'ajouter des "tuiles" à la présentation par défaut).

MOODLE

Plateforme utilisée par les enseignants pour déposer des cours, ouvrir des espaces de travail ou de dépôt de devoir.



INTRANET

L'intranet de la faculté Segalen rassemble beaucoup d'informations (sur les conseils de faculté, les associations étudiantes, le tutorat, les calendriers universitaires).

Vous le trouverez sur le site de l'UFR dans "accès rapide".



IZLY

Application mobile ou web pour les paiements sur le campus (repas, photocopies) .



FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES VICTOR SEGALEN

Accueil PRESENTATION > FORMATIONS > INTERNATIONAL > RECHERCHE > Rentrée 2025 30 ans fac Segalen > Mobilisation 2025

Accès rapides Accès ENT Contact **INTRANET Segalen**

Une faculté au cœur de la ville

[Lire la suite...](#)

JE RESPECTE CES QUELQUES RÈGLES QUAND J'ADRESSE UN COURRIER ÉLECTRONIQUE :

- prénom/nom - numéro d'étudiant,
- filière, année, éventuellement groupe TD,
- pas de relance avant 48 h (sans compter le week-end),
- respect et politesse.

SERVICES À LA DISPOSITION DES ÉTUDIANTS



BIBLIOTHÈQUE ET RESSOURCES EN LIGNE



Accès aux bibliothèques : prêt de livres, espace de travail, consultations numériques.

CALLIOPE

Centre de formation et d'autoformation en langues à l'UFR.
Possibilité d'échanger avec des lecteurs d'autres nationalités.
Salle : A306
Mail : calliope@univ-brest.fr

VIE ÉTUDIANTE

Ce site centralise toutes les informations utiles à la vie étudiante à l'UBO
www.univ-brest.fr/vie-etudiante/fr

SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE

Le SSE vous propose des rendez-vous :

- de médecine générale (avec carte vitale et de mutuelle)
- de gynécologie (avec carte vitale et de mutuelle)
- d'accompagnement psychologique
- de soins infirmiers
- de vaccination
- d'aménagements d'études et/ou d'examens
- de bien-être

13, rue Lanredec
Tél. 02 98 01 82 88



SAS - Service d'Accompagnement des Spécificités

Le SAS vous accompagne en cas de besoin d'un aménagement spécifique de vos études ou de votre vie étudiante (handicap, trouble de santé invalidant, proche aidant.e, grossesse, parentalité). Cet accompagnement s'ouvre à toute situation impactant le bon déroulement de votre parcours, quelle qu'en soit la durée.

Demandes d'aménagements :

- avant le 30 octobre pour le 1^{er} semestre
- avant le 28 février pour le 2nd semestre

Pensez à anticiper vos prises de rendez-vous.

Renseignements au 02 98 01 67 72 ou sur sas@univ-brest.fr
Équipe locale pour l'UFR : ref-handicap-ufRLSH@univ-brest.fr



SUAPS - Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

L'adhésion au SUAPS est comprise dans la CVEC. Cela vous permet d'accéder à une offre d'activités sportives conséquente. Inscription en début de chaque semestre. Places limitées ! Installations sportives (derrière la Bibliothèque Universitaire du Bouguen).



SERVICE CULTUREL

Ateliers, concerts, places VIP, une offre culturelle riche à destination des étudiants.

Possibilité de déposer une demande de statut d'artiste de haut niveau.
2, bis avenue Le Gorgeu (rez-de-chaussée du RU Armen)
Tél. 02 98 01 63 67



CAP'AVENIR

Service d'orientation et d'insertion auquel vous pouvez faire appel pour avoir des conseils d'orientation, de l'information sur l'insertion professionnelle ou la validation des acquis et de l'expérience (VAE).



PLATEFORME D'ÉCOUTE ET DE SIGNALEMENT

À contacter si vous êtes victime, témoin direct ou indirect d'une situation d'outrage sexiste, de violence, de harcèlement, d'agression sexuelle, de discrimination.

Vous souhaitez parler et être écouté, signaler ou alerter ou simplement poser des questions ou être conseillé.



VIE À LA FACULTÉ

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Être étudiant c'est aussi avoir la possibilité de participer à une vie associative. Il existe plusieurs associations, de filière ou non et des syndicats étudiants.

Les associations étudiantes ont des bureaux dans le couloir du 1^{er} étage qui mène à l'espace étudiant B101, espace où vous pouvez travailler ou vous reposer.

La liste des associations étudiantes et leurs contacts se trouvent sur l'intranet.

ASPECTS PRATIQUES

Transports et mobilité

Des anneaux mais aussi un abri sécurisé sont à disposition pour les vélos. L'accès à l'abri se fait à l'aide de la carte d'étudiant.

ACCÈS AUX BÂTIMENTS ET SÉCURITÉ

point rassemblement

En cas d'alerte déclenchée dans le bâtiment, le point de rassemblement est situé devant la BU, entrée opposée à la rue.

SE RESTAURER

Face au bâtiment principal, se trouve, au rez-de-chaussée, la cafétéria et le Restaurant universitaire.

Votre carte d'étudiant peut vous servir de carte de paiement. Pour cela il faut alimenter votre carte Izly (service de paiement des CROUS).

La salle Forum au rez de chaussée est équipée de micro-ondes, elle est à votre disposition aux heures de déjeuner.

Il est interdit de se restaurer dans les salles de cours.

RÈGLES DE COMPORTEMENT

L'université est un espace public où le respect des autres est un prérequis. Tout comportement déplacé dans les espaces communs sera sanctionné.

Victime ou témoin de discrimination, de harcèlement, de violence sexiste et/ou sexuelle, vous pouvez vous adresser et être accompagné.e par la cellule de prévention de l'UBO, composée de psychologues et d'assistant.es sociales (accès depuis la page d'accueil de l'ENT).

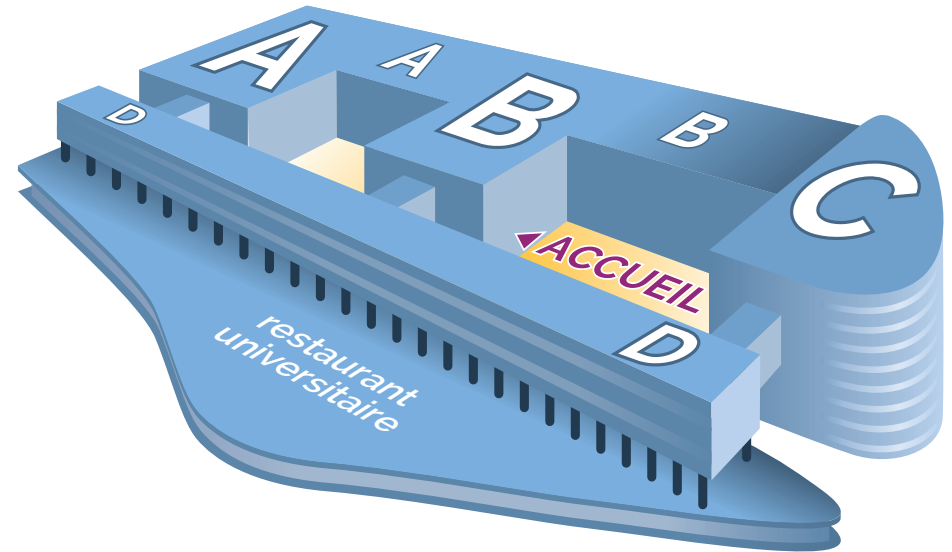
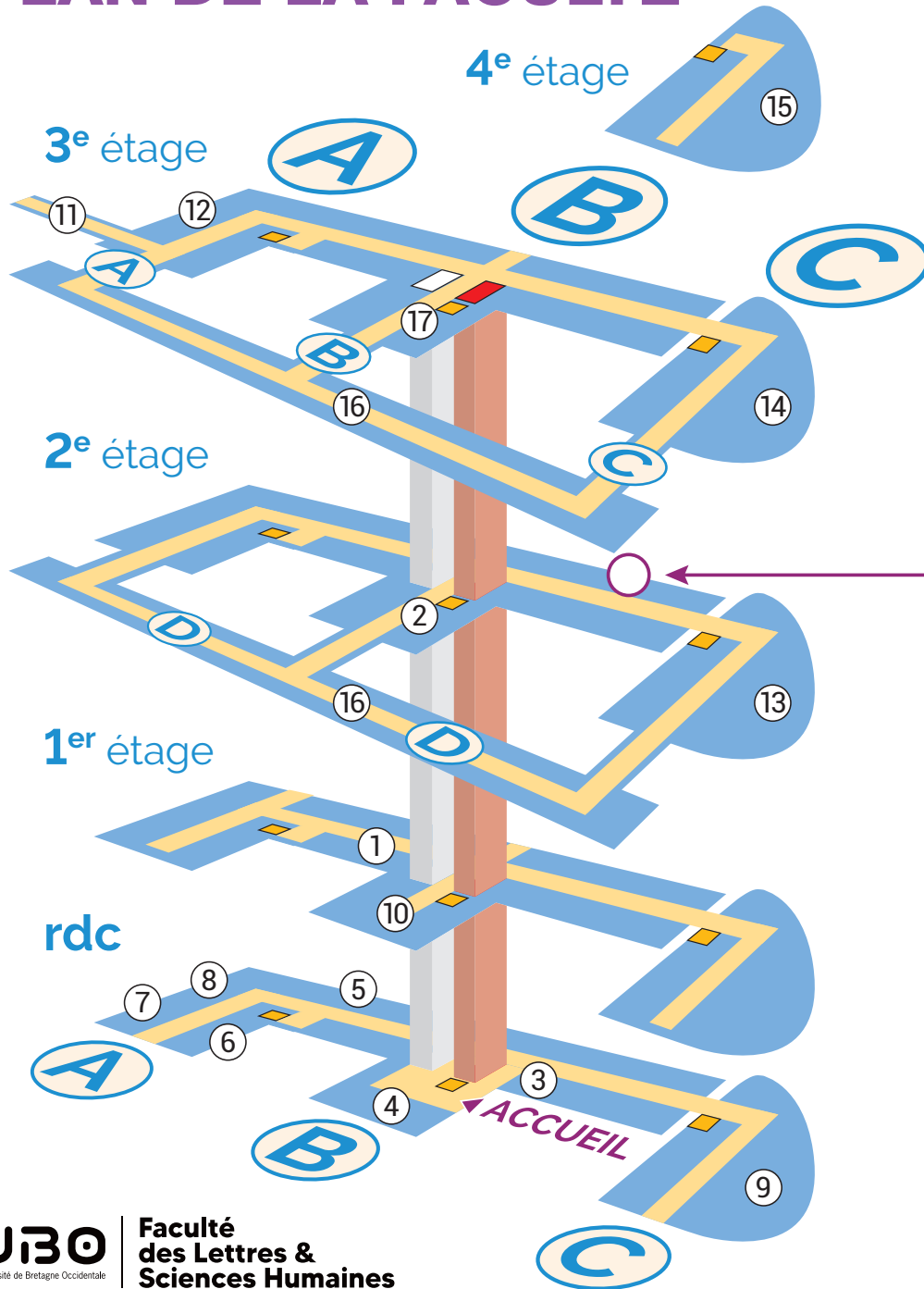
INTERDICTION DU PLAGIAT ET UTILISATION DE L'IA

Les étudiants s'engagent par leur inscription à l'université à ne pas commettre de plagiat, ni à recourir à l'intelligence artificielle sans demande des enseignants, dans leurs travaux, quels qu'ils soient : devoirs et compte-rendu remis par les étudiants à un enseignant, mémoire, cours, articles de recherche, thèse.

L'UBO se réserve le droit de rechercher systématiquement les tentatives de plagiat ou d'IA par l'utilisation d'un logiciel de détection.

(cf. charte anti plagiat).

PLAN DE LA FACULTÉ



Si vous cherchez,
par exemple, la salle **C219**,
C désigne l'aile, **2** l'étage, **19** le numéro de salle

- | | |
|-----------------------|--------------------------------|
| ① Scolarité | ⑩ Espace étudiant et assos |
| ② Secrétariats | ⑪ Passerelle : accès BU |
| ③ Salle B001 Y-Moraud | ⑫ Calliope - CIL |
| ④ Forum | ⑬ Administration |
| ⑤ Amphi Guilcher | ⑭ CRBC |
| ⑥ Amphi 1 | ⑮ Bibliothèque du CRBC |
| ⑦ Amphi 2 | ⑯ Bureaux des enseignants |
| ⑧ Amphi 3 | ⑰ IPAG |
| ⑨ Les Abords | Escaliers |
| | Accès secondaires (ascenseurs) |

